



## CAMPUS FRANCE vous souhaite la bienvenue et vous propose quelques informations pratiques pour faciliter votre séjour à Orléans



### POUR VOUS ACCUEILLIR

Il existe différents dispositifs et services pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches à votre arrivée :

**Demandez un parrain étudiant pour vous accueillir à Orléans :** [buddysystem.eu/choose](http://buddysystem.eu/choose)

Trouvez les services d'accueil à Orléans : <http://www.campusfrance.org/fr/page/orleans>

- **Maison de l'étudiant**

2 Rue de Tour- 45000 Orléans

Services Vie de l'étudiant - ☎ 02 38 24 27 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Accueil, accompagnement dans vos démarches administratives, aide au logement, assurance, titre de séjour et plus.

- **Pour l'Accueil des Chercheurs :** <http://www.euraxess.fr/fr/centre-de-services-par-region>

**Dans toutes les Universités et Ecoles, deux services sont là pour vous accueillir :**

**Le Service des Relations Internationales :** bureau d'accueil et d'orientation.

**Le Service de la scolarité :** bureau des inscriptions et démarches administratives.



### SE DEPLACER

**Les transports en commun à Orléans et dans sa périphérie**

🚆 Train, bus et tram : le réseau TAO propose des pass jeune – 26 ans.

La Carte Moda Pass utilisable pour tous les moyens de transports.

Abonnements au mois ou à l'année: [www.reseau-tao.fr](http://www.reseau-tao.fr)

🚊 Déplacements en train depuis ou vers les villes de la région possible avec le réseau de bus : [www.orleans-agglo.fr/tram-bus-car](http://www.orleans-agglo.fr/tram-bus-car)

🚲 Vélo'Tao abonnements au mois ou pour l'année. Tarifs - 26 ans : [www.reseau-tao.fr/velo](http://www.reseau-tao.fr/velo)



### TROUVER UN LOGEMENT

#### Pour quelques jours

- Auberges de jeunesse : [www.aubergesdejeunesse.com](http://www.aubergesdejeunesse.com) - [www.fuaj.org](http://www.fuaj.org)
- Résidence hôtelière : [www.adagio.com](http://www.adagio.com) - [www.citadines.com](http://www.citadines.com)

#### Pour une longue période

- **Le CROUS – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires**  
Espace Vie Etudiante - Hall du Forum – Maison de l'étudiant  
2 rue de Tours – 45072 Orléans Cedex 2 - ☎ 02 38 24 27 00  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30  
[www.crous-orleans-tours.fr](http://www.crous-orleans-tours.fr)

**Plus de solutions : logement chez le particulier, le logement intergénérationnel et la colocation, courte et longue durée, sur le site de Campus France :**  
[www.campusfrance/logement.org](http://www.campusfrance/logement.org)

- **Demandez LA CLE !** Vous avez besoin d'un garant ? La Caution locative étudiante, garantie de l'Etat, facilite l'accès au logement des étudiants sans garant personnel  
[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)
- **La Caisse des Allocations Familiales CAF** vous propose d'évaluer votre droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) - ☎ 0810 29 29 29 : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap, contactez le Service Social du Crous ou rapprochez-vous du bureau de la vie étudiante de votre établissement.
- **L'assurance habitation :** La garantie risques locatifs est une obligation. Le contrat d'assurance habitation peut être effectué auprès de votre banque ou d'un assureur privé et une souscription en ligne est souvent possible : [www.mgel.fr/assurances](http://www.mgel.fr/assurances)  
[www.lmde.com/assurances](http://www.lmde.com/assurances) - [www.assistance-etudiants.com](http://www.assistance-etudiants.com) - [www.assurances-etudiants.com](http://www.assurances-etudiants.com)



### LE COMPTE BANCAIRE

Si vous séjournez en France plus de 3 mois, il est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire. Vous disposez d'un large choix de banques et de banques en ligne.

Ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)



### LE TITRE DE SEJOUR

- **L'OFII: Office français de l'Immigration et de l'intégration** - [www.ofii.fr](http://www.ofii.fr)  
Direction territoriale de l'OFII - 43 avenue de Paris, 45000 Orléans - ☎ 02 38 52 00 34
- Vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS, vous devez le valider auprès de l'OFII dans les 3 mois qui suivent le jour de votre arrivée en France.
- Etudiants Algériens, vous devez effectuer une première demande de titre de séjour directement auprès des services de la Préfecture et déposer en personne votre dossier au « guichet unique » situé à l'accueil international du **Welcome desk**.

- **Le renouvellement du titre de séjour** : La demande de renouvellement doit se faire dans les 2 mois qui précèdent l'expiration de votre titre de séjour. Renseignez-vous au guichet ou sur le site internet de votre préfecture. Préfecture du Loiret : [www.prefectureloiret.fr](http://www.prefectureloiret.fr)

Pour en savoir plus sur vos droits et obligations rendez-vous sur : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110)



## L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Vous avez une lettre de préinscription, attention cela ne veut pas dire que vous êtes inscrit ! Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de votre établissement dès votre arrivée.

- Boursiers du Gouvernement Français, vous êtes exonérés du paiement des droits d'inscription à l'université ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.
- Boursiers du Gouvernement Français de plus de 28 ans gérés par Campus France, vous êtes automatiquement affiliés à l'Assurance Campus France comprenant la responsabilité civile.



## L'ASSURANCE MALADIE ET LES SOINS MEDICAUX

L'affiliation à une assurance maladie est obligatoire, vous trouverez toutes les informations utiles sur : [www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante](http://www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante)

- **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)**  
Médecine préventive "Jean Zay" – 9 rue de Tours - 45072 Orléans cedex 2  
☎ 02 38 41 71 79 - @sumpps@univ-orleans.fr - [www.univ-orleans.fr/vie/sumpps](http://www.univ-orleans.fr/vie/sumpps)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Consultations gratuites. Conseils personnalisés, questions de santé, une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales est présente pour vous aider à mener vos études dans les meilleures conditions possibles.



## COURS DE LANGUE

Centres de Français Langue étrangère (FLE) et universités proposent des cours de français pour tous niveaux tout au long de l'année.

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux : [www.coursdete.campusfrance.org](http://www.coursdete.campusfrance.org)



## VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Vous trouverez de nombreuses activités à tarif réduit pour les étudiants dans votre ville ou dans votre établissement. En voici quelques exemples :

- **Associations** : Evénements culturels et sportifs ou encore actions engagées, il existe de nombreuses associations étudiantes : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr) -
- **Emploi et stage** : [www.cidj.com](http://www.cidj.com) - [www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr)

- **Culture** : La ville d'Orléans vous propose de nombreuses activités : théâtre, musées, cinéma, prenez le temps de vous renseigner : [www.orleans-agglo.fr](http://www.orleans-agglo.fr) [www.45.agendaculturel.fr/orleans](http://www.45.agendaculturel.fr/orleans) - [www.orleanspoche.com](http://www.orleanspoche.com)

**Musées** : tarifs étudiants ou moins de 26 ans. Entrées gratuites tous les 1er dimanches du mois : <http://musees.regioncentre.fr/musee-des-beaux-arts-d-orleans>

**Cinéma** : tarifs étudiants et moins de 26 ans. Carte avantages et accès illimité [www.cinemasgaumontpathe.com](http://www.cinemasgaumontpathe.com)

**Théâtre / Opéra** : [www.theatredorleans.fr](http://www.theatredorleans.fr)

- **Sport et loisirs** : Ecoles et Universités peuvent vous proposer un accès privilégié à plusieurs activités sportives. La ville d'Orléans propose également une gamme d'activités accessibles à tous : [www.orleans.fr/sport](http://www.orleans.fr/sport)

- **Les principaux événements annuels**

**Les journées du Patrimoine** – Septembre : [www.journeesdupatrimoine.fr](http://www.journeesdupatrimoine.fr)

**La Nuit des Etudiants du Monde** – Octobre : [www.nuitdesetudiantsdumonde.org](http://www.nuitdesetudiantsdumonde.org)

**La semaine de la Francophonie** – Mars : [www.education.gouv.fr/francophonie](http://www.education.gouv.fr/francophonie)

**La nuit européenne des musées** – Mai : [www.nuitdesmusees.fr](http://www.nuitdesmusees.fr)

**La fête de la musique** – le 21 juin



## RESEAUX SOCIAUX

- Campus France est présent sur les réseaux sociaux pour vous informer de l'actualité et des événements partout en France.



[www.facebookcampusfrance.fr](http://www.facebookcampusfrance.fr)



[www.twitter.campusfrance.fr](http://www.twitter.campusfrance.fr)

- Rejoignez dès maintenant le réseau social [www.francealumni.fr](http://www.francealumni.fr)  
**Echangez** avec des étudiants ayant le même parcours que vous.  
**Participez** à des groupes de discussions thématiques.  
**Profitez** de sorties culturelles dès votre arrivée en France.  
**Consultez** des offres d'emploi et de stages.

## NUMEROS D'URGENCE

**SAMU** n°15 \* Service d'aide médicale urgente.

**Police secours** n°17 \* Violences, vol, cambriolage.

**Pompiers** n° 18 \* Incendie, fuite de gaz, dégâts des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Centre antipoison** n° 05 61 77 74 47 Intoxication alimentaire, médicamenteuse, chimique (pouvant être causé par un gaz) ou naturelle (pouvant être causée par une plante ou un animal)...

**Urgence européenne** n°112 \* Situation nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Disponible gratuitement partout dans l'Union européenne depuis un téléphone fixe ou un téléphone portable. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux.

\* numéros gratuits

